



ORGANISMES DE FORMATION - CFA

MOBILISATION DES RESSOURCES HANDICAP FORMATION : POURQUOI ? QUAND ? COMMENT ?



POURQUOI S'INTERESSER AU PUBLIC HANDICAPE ? N'EST-CE PAS DISCRIMINANT ?

En tant qu'organisme de formation :

- Vous constatez des évolutions chez les publics que vous accueillez et cherchez à vous adapter
- L'apport des neurosciences met en évidence des fonctionnements cérébraux différents d'une personne à l'autre et conduit à faire évoluer la pédagogie
- Vous êtes soumis à des obligations légales en matière d'accueil et de qualité : pour tous mais aussi plus spécifiquement concernant les personnes handicapées



- ✓ **Rechercher des solutions adaptées pour les personnes handicapées permet de conduire une réflexion sur son organisation, ses pratiques pédagogiques... et conduit à des évolutions utiles à tous**
- ✓ **Ne pas prendre en compte les besoins des personnes handicapées vient amoindrir leur chance de réussite et peut constituer une discrimination. Prendre en compte dans son organisation, ses pratiques la question du handicap : c'est favoriser l'égalité des chances !**



QUAND SOLLICITER LES SERVICES RESSOURCES HANDICAP FORMATION ?

Vous veillez à offrir une qualité d'accueil et de service aux publics que vous êtes susceptible de former.

Dans ce cadre, vous pouvez être amenés à vous questionner sur la manière dont vous pouvez :

- ✓ Vous organiser pour mieux identifier et accueillir les personnes handicapées
- ✓ Questionner la situation de handicap d'une personne pour identifier des zones de risques dans son parcours de formation et construire des solutions d'aménagement individualisés
- ✓ Identifier un référent handicap et positionner ses missions dans le cadre de votre organisation
- ✓ Sensibiliser - former vos équipes à mieux comprendre et prendre en compte le handicap
- ✓ Développer une démarche de progrès en terme de formation des personnes handicapées

(...)

⇒ **Les Ressources Handicap Formation peuvent vous aider.**

Attention : elles ne feront pas à votre place mais partageront vos questionnements, vous aideront à les clarifier et à identifier les appuis et les ressources nécessaires qui vous aideront à trouver les solutions et à progresser.



Les offres de services se mettent progressivement en place : renseignez-vous pour ce qui concerne votre région auprès de la délégation régionale Agefiph concernée.



COMMENT ?

UNE OFFRE DE SERVICE EN 3 VOLETS

✓ **Appui Conseil Accompagnement au développement d'une politique d'accueil des personnes handicapées et d'accessibilité**

- Vous permettre de mieux connaître vos obligations légales
 - A identifier les dispositions à prendre pour y répondre au mieux
 - A répondre aux exigences des nouveaux critères qualité
- Vous aider à construire et mettre en œuvre une politique d'accueil des personnes handicapées au sein de votre organisme de formation
 - A structurer une démarche de progrès
 - Vous proposer des outils, des méthodes de travail
 - Vous accompagner pour faciliter leur appropriation par l'ensemble de vos équipes

✓ **Appui à l'identification et à la recherche de solutions de compensation dans le cadre d'une situation individuelles de formation**

Malgré les dispositions que vous avez pu prendre, certaines situations peuvent nécessiter un appui extérieur pour vous aider à identifier les dispositions à prendre pour sécuriser le parcours de formation de la personne handicapée. Les Ressources handicap formation peuvent vous aider :

- A mieux repérer une situation de handicap
- A identifier des besoins de compensation du handicap
- A rechercher des solutions de compensation
- A trouver des sources de financement des compensations proposées

Par la mise en œuvre d'une méthode collaborative transférable à d'autres situations repérées

✓ **Appui au développement de vos compétences sur le sujet du handicap, de l'accessibilité et de la compensation**

- Appui à l'animation et mise en réseau du ou des référents handicap de votre structure
- Veille – capitalisation et partage des pratiques et des innovations repérées, notamment pédagogiques
- Accès à un programme de professionnalisation



CONTACTS

Contactez la délégation Agefiph de votre région : www.agefiph.fr

Et aussi LES RESSOURCES HANDICAP FORMATION

REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Sylvie BEC Aline DA DALTO	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
Corse	Nathalie MORDICONI (Bastia) Alexandra CONSTANTINOS (Ajaccio)	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	n.mordiconi-rhf@amurza.corsica a.constantinos-rhf@amurza.corsica
Auvergne Rhône-Alpes	Gaelle GUERY	04 74 94 20 21	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Nouvelle Aquitaine	Béatrice SERRAJ	05 57 29 20 12	b-serraj@crfh.handicap.fr
Normandie	Pascale LOBREAU	06 81 36 27 07	pascale.lobreau@alfeph.normandie.fr
Bourgogne Franche-Comté	A VENIR	03 80 28 04 43	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Hauts de France	Maureen TRAMBLAY	Contact mail uniquement	mtramblay@transitionpro-hdf.fr
Pays de la Loire	Damien GOUGEON	02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire	Manuela HUE Séverine LEBRETON Marina EL MAOUJOUDI	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Bretagne	Apolline Givaudan	07 84 00 83 14	formation-bretagne@agefiph.asso.fr
Occitanie	Nathalie BAYLE	06 48 10 94 84	nathalie.bayle.acceis@orange.fr
Ile de France	Bastien GIESBERGER	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Grand Est	1 adresse mail dédiée et 1 numéro de tél dédié par département	Dpt 08 : 03.26.86.46.55 Dpt 10 : 06.87.90.76.43 Dpt 51 : 03.26.86.46.55 Dpt 52 : 03.25.02.29.10 Dpt 54 : 06.13.43.41.46 Dpt 55 : 03.29.76.70.24 Dpt 57 : 03.87.75.93.72 Dpt 67 : 03.88.77.54.57 Dpt 68 : 03.88.77.54.57 Dpt 88 : 06.38.79.68.53	Dpt 08 : rhf.08@ladapt.net Dpt 10 : rhf.10@promethee10.com Dpt 51 : rhf.51@ladapt.net Dpt 52 : rhf.52@ahmsithe.fr Dpt 54 : rhf.54@apc-nancy.com Dpt 55 : rhf.55@amiph.com Dpt 57 : rhf.57@pyramide-est.fr Dpt 67 : rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace Dpt 68 : rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace Dpt 88 : rhf.88@avsea88.com
La Réunion Mayotte	Jessica IDMOND	0262 70 29 62	rhf@citedesmetiers.re
Antilles Guyane			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN	05 96 71 11 04	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane	Gisèle LECLAIRE-LIEBGOTT (Dir interrég nord-est)	06 61 74 56 53	gisele.leclaire@epnak.org
Guadeloupe	A venir	A venir	A venir